

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2015/830)

MayaAction 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit MayaAction 1

Code du produit 10371.0009/102256

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

Préparation auxiliaire de lavage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise

STEINFELS SUISSE

St. Gallerstrasse 180 - Case postale 53

8411 WINTERTHUR - SWISS

info@steinfels-swiss.ch - 052 / 234 44 00 - 052 / 234 44 01

1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Tox Center)

Date d'émission 06.02.2017

Version 2 (Version précédente: 1 (GHS))

Distributeur Suisse : HYPROS SA

Pont-du-Centenaire 144 1228 PLAN-LES-OUATES

Tél. 022 338 35 00 Fax. 022 338 35 01 hypros@hypros.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre,

voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence P280c: Porter des gants de protection/ un équipement de

protection des yeux/ un équipement de protection du visage. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin.

P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

Informations supplémentaires Contient du Subtilisin. Peut produire une réaction allergique.

Identificateur de produit C12-14 Pareth-7, No.-CAS 68439-50-9

2.3. Autres dangers Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Formulation.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
C12-14 Pareth-7	15% - 30%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302	NoCAS: 68439-50-9
Fettalkohol alkoxylate	5% - 10%	Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 3 H412	
Subtilisin	0.1% - 1%	STOT SE 3 H335, Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, Resp. Sens. 1 H334	NoCAS: 9014-01-1 NoCE: 232-752-2 NoIndex: 647-012-00-8

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas

graves.

Contact avec la peau Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.

Contact avec les yeux Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les

paupières. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS

faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Si

les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés N'importe lequel.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange

Ce produit n'est pas inflammable En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

MayaAction 1

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non- Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour

secouristes éviter les risques de glissade.

Conseils pour les secouristes A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité.

6.2. Précautions pour laPrévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin

confinement et de nettoyage d'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans dangerLors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition prolongée des yeux et de la peau, et

l'inhalation de toute vapeur générée. Porter un équipement de

protection individuel.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles

incompatibilités

Protéger du gel. Éviter une exposition directe au soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Subtilisin (CAS 9014-01-1)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - Sensitizers Switzerland - Occupational

Exposure Limits - STELs - (KZWs)

Sensitizer (as crystalline active enzymes)

0.00006 mg/m3 STEL [KZW] (as active enzyme crystalline)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection individuelle

Protection respiratoire Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des mains Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux

spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Contact total (Défintion Contact au maximum:

MayaAction 1 Date d'impression 06.02.2017 4 / 8

480 minutes)

Matériel: caoutchouc butyle

épaisseur minimum: 0.47mm +/-0.05mm Temps de pénétration: 480 minutes

Matériel testé: Butoject 897+ Contact par éclaboussures (Défintion

Contact au maximum: 30 Minutes) Matériel: caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0.2mm

Matériel testé: Dermatril (R) P 743 Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés

et il est différent d'une fournisseur à l'autre.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Risques thermiques Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide. Couleur Jaune.

OdeurCaractéristique.Seuil olfactifNon déterminé.

pH: 9.5

Point/intervalle de fusion: Non déterminé. Point/intervalle d'ébullition: Non déterminé. Point d'éclair: Non déterminé. Vitesse d'évaporation: Non déterminé. Inflammabilité: Non déterminé. Non déterminé. Limites d'explosivité: Pression de vapeur: Non déterminé. Densité gazeuse: Non déterminé.

Densité relative: 1.045

Hydrosolubilité: complètement soluble

Coefficient de partage (n- Non déterminé.

octanol/eau):

Température d'auto- Non déterminé.

inflammabilité:

Température de décomposition:
Viscosité:

Propriétés explosives:

Non déterminé.

Non déterminé.

non dangéreux(se)

Propriétés comburantes: Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du

Produit

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les

prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Pas d'information disponible.

10.4. Conditions à éviter Non demandé.

10.5. Matières incompatibles Aucun(e).

10.6. Produits de décomposition

dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de

gaz et de vapeurs irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de

l'homme.

Subtilisin (CAS 9014-01-1)

Oral LD50 Rat = 3700 mg/kg (NZ_CCID)

Corrosion/irritation cutanée Peut irriter la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire/cutanée

Donnée non disponible.

Cancérogénicité Donnée non disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration Donnée non disponible.

Expérience chez l'homme Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation

respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le solDonnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non

utilisé

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en

vigueur.

Emballages contaminés Vider les restes du contenu. Les récipients vides doivent être mis à

la disposition d' une entreprise locale pour leur recyclage, leur

récupération ou leur élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

Autres Informations Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004:

>=30%: eau

>=15%; <30%: agents de surface non ioniques

>=5%; <15%: savon

enzymes

Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 2.

Merkblatt BG Chemie:

M004 Reizende Stoffe/Ätzende Stoffe

M050 Umgang mit Gefahrstoffen (für die Beschäftigten)

C12-14 Pareth-7 (CAS 68439-50-9)

EU - No-Longer Polymers List

NLP No. 500-213-3 (>1<2.5 mol ethoxylated units)

(67/548/EEC)

EU - REACH (1907/2006) - List of

Registered Substances

Present

Germany - Water Classification

(VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard

ID Number 670, hazard class 2 - hazard to waters

Classes

Subtilisin (CAS 9014-01-1)

EU - REACH (1907/2006) - List of

Registered Substances

Present

15.2. Évaluation de la sécurité

chimique

Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et

acronymes utilisés

Aucun(e).

Procédure de classification Méthode de calcul.

Libellés des phrases

mentionnées aux sections 2 et 3

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou

des difficultés respiratoires par inhalation. H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Autres informations Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Mode d'emploi Réservé aux utilisateurs professionnels.

Clause de non-responsabilité Les informations contenues dans la présente fiche de données de

sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date

de publication de ce document.